Pour favoriser les réparations, la Ville passe à la caisse

AIDE Afin de lutter contre la surconsommation, la Ville de Nyon subventionne les réparations d'appareils électroniques. Une mesure encore peu connue, et qui est appelée à évoluer.

PAR **GREGORY BALMAT**

Savez-vous que, depuis 2023, la Ville de Nyon met la main au portemonnaie pour la réparation de vos appareils électroniques? Parmi la ribambelle de subventions proposées par la Commune, ce n'est sans doute pas la plus connue, alors qu'elle fait probablement partie des plus accessibles.

Comment ça marche? Imaginons: votre valeureux sèche-linge vient de tomber en rade. Plutôt que de réinvestir dans du neuf, vous décidez de passer par la case réparation.

Moyennant une attestation du réparateur confirmant que l'appareil était bien hors d'usage, une preuve de votre paiement et l'envoi d'un formulaire en ligne, la Ville prend en charge 75% de la facture, jusqu'à une limite de 400 francs.



ARCHIVE CÉDRIC SANDOZ

Installé dans ses locaux nyonnais depuis 2023, l'Ecrou accueille toutes sortes d'objets à réparer.

Les portables en tête

Le remboursement se fait en principe dans un délai maximum de trois mois. «Mais c'est souvent bien plus rapide», assure Pierre Wahlen, municipal chargé de l'environnement. En 2024, la mesure a puisé environ 46 000 francs dans le fonds EEER (Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables), alimenté par la taxe sur l'électricité.

Star incontestable des demandes de soutien déposées: nos très fragiles téléphones portables. Sur les 234 subventions octroyées l'an dernier, 190 concernaient des smartphones. Quelques conditions sont toutefois à garder en tête: pour pouvoir bénéficier de cette aide, il faut évidemment résider à Nyon. Et une subvention ne peut être accordée qu'une seule fois par appareil. Enfin, chaque habitant ne peut en profiter qu'une fois tous les trois ans.

«Mais nous sommes en train de réfléchir à un assouplissement de cette dernière règle, qui fait peu sens quand l'objectif est de lutter contre la surconsommation», précise Pierre Wahlen.

Vers des changements

Autre piste de réflexion de la Ville: renforcer le partenariat avec l'atelier de réparation nyonnais l'Ecrou en mettant en place une procédure simplifiée pour celles et ceux qui utiliseraient les services de l'association.

«Nous pouvons imaginer qu'un client n'ait à s'acquitter que des 25% de la facture au moment de la récupération de son bien et que le solde soit directement réglé à L'Ecrou par la Commune», avance le municipal.

Un levier incitatif qui permettrait de faire d'une pierre deux coups: encourager la population à profiter de cette mesure tout en soutenant l'action d'une association locale.

Nyon multiplie les coups de main, Gland aussi

La Ville de Nyon a d'autres subventions dans sa manche concernant vos appareils électroniques et électriques. Liée à celle portant sur la réparation, et proposant les mêmes conditions de prise en charge, la Commune subventionne l'amélioration de l'approvisionnement énergétique d'un lave-vaisselle, lave-linge ou sèche-linge. «Nous pouvons par exemple imaginer subventionner l'intervention d'un expert en séchage naturel», illustre Damien Chiffelle, délégué aux énergies.

Toujours concernant l'électroménager, la Ville paye 30% (jusqu'à hauteur de 500 francs) de la facture dans le cas du remplacement d'un appareil âgé d'au moins dix ans par un équivalent neuf et énergétiquement efficient. Critères précis et formulaires peuvent être trouvés sur le site www.nyon.ch, sous la rubrique «Démarches administratives».

La Ville de Gland propose des soutiens comparables. Concernant les réparations, elle ne participe pas à celles des téléphones portables.

3 QUESTIONS À....



NIKOLA SANZ
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION L'ÉCROU

«On a l'impression que cette offre reste peu connue»

Nikola Sanz, comment se passe la gestion des subventions de la Ville de Nyon du côté de l'Ecrou?
Plutôt bien. Remplir l'attestation qui certifie la défaillance de l'objet nous prend deux ou trois minutes. Rien d'insurmontable. Mais les clients qui en font la demande restent assez rares. Ils représentent environ 10% de ceux qui pourraient en bénéficier. On a donc l'impression que cette offre reste peu connue de la population.

Que pensez-vous d'un partenariat avec la Ville de Nyon, tel qu'évoqué par Pierre Wahlen?
Ce serait une excellente chose. Plus c'est simple et clair, plus ça marche. Les démarches pour se faire rembourser suffisent parfois à décourager les gens; là, cela deviendrait vraiment incitatif. Et puis cela ferait une somme moins importante à débourser, ce qui serait plus inclusif pour les personnes au budget modeste. Ce serait aussi un levier pour promouvoir cette subvention et nous rendre plus concurrentiels face au marché de neuf, qui reste souvent moins cher que d'opter pour la réparation.

Justement, dans ce contexte, l'Ecrou parvient-il à tirer son épingle du jeu?
On ne manque pas de travail, c'est certain. Mais on ne va pas se mentir: la rémunération de nos réparatrices et réparateurs reste modeste. Il ne faudrait pas que l'association s'épuise ou que nos talents s'en aillent voir ailleurs. Ces mesures d'incitation sont une excellente chose, elles mériteraient d'être complétée par un soutien direct aux structures qui réparent, peut-être via le fonds EEER.

PUBLICITÉ

Les acouphènes : quand le silence devient bruyant

Un acouphène est une sensation auditive, telle qu'un bourdonnement ou un sifflement, qui n'a pas d'origine extérieure.

Il peut être subjectif (perçu uniquement par la personne) ou objectif (perçu également par autrui).

Souvent lié à une perte auditive, même légère, le port d'aides auditives peut aider à soulager les personnes en rétablissant une bonne communication entre l'oreille et le cerveau, ce qui diminue la perception de l'acouphène


Cloé Lagache


Marie Grosdemouge


Matthis Reverchon

AURIS
CABINET D'AUDITION
CLIQUEZ

CLOÉ, MARIE ET MATTHIS VOUS ACCUEILLENT

PORTES OUVERTES
LUNDI 15 SEPTEMBRE

022 364 64 84 | Grand rue 30, GLAND | P Parking gratuit

Bilan de compréhension dans le bruit avec Hearfit offert
Bilan auditif offert
Présentation des nouveaux appareils avec intelligence artificelle

www.aurisaudition.ch